



## Enseignants : un préavis de grève lancé du 2 au 7 novembre

Publié par Elsa Doladille | Nov 3, 2020 | Secondaire | 0

Des syndicats enseignants appellent les professeurs à se mettre en grève pour protester contre le protocole sanitaire insuffisant dans les établissements.



© AMATHIEU – Fotolia.com

Inquiets pour la **santé des élèves** et des personnels après la rentrée du 2 novembre, des **syndicats enseignants** ont lancé un **préavis de grève**. Ils protestent ainsi contre le nouveau protocole sanitaire mis en place dans les établissements, jugé insuffisant.

### Préavis de grève du 2 au 7 novembre

« Classes toujours pleines à craquer », « solutions peu réalistes comme le non brassage par niveaux ou une salle par classe » : pour le Snes-FSU, « le protocole n'est pas renforcé ».

« Un préavis de grève a été déposé du 2 au 7 novembre », a indiqué sur Twitter le syndicat.

#Castex#Blanquer Un "protocole sanitaire renforcé" selon @EmmanuelMacron hier soir ? La réalité après les déclarations de @JMBlanquer : un protocole renforcé "si possible". Rien sur la diminution des effectifs dans les classes : des classes toujours pleines à craquer ! 1/3

— SNES-FSU (@SNESFSU) October 29, 2020

Le @snesfsu appelle les personnels à se saisir de tous les moyens d'action pour faire valoir leurs droits et exiger collectivement, partout, des mesures réellement protectrices pour les personnels, les élèves, les familles. Un préavis de grève a été déposé du 2 au 7 novembre. 3/3

— SNES-FSU (@SNESFSU) October 29, 2020

Dans une vidéo postée sur Facebook le 31 octobre, Sophie Vénéritay, secrétaire générale adjointe du Snes-Fsu, a précisé qu'un préavis serait également lancé pour la semaine suivante. Le nouveau dispositif mis en place pour la **rentrée du 2 novembre** est « une illusion de protocole sanitaire », expliquait-elle dans *Libération* le même jour. « C'est un protocole renforcé, 'si possible', il n'y a donc rien d'obligatoire. En plus de ça, certaines mesures ne sont pas applicables parce qu'elles ne répondent pas à la réalité d'un **établissement scolaire** ».

### Inquiétude et colère chez les professeurs

Pour elle, « si les écoles restent ouvertes dans ces conditions, rien ne garantit qu'elles ne fermeront pas dans quelques semaines parce qu'il y aura eu trop de contaminations. Il y a donc beaucoup d'inquiétude chez les **professeurs** et de la colère aussi parce que ça fait plusieurs mois qu'on insiste sur la nécessité de protéger l'école ». Le syndicat réclame donc « de passer à un fonctionnement en demi-groupe pour limiter le nombre d'élèves en classe ainsi que le brassage dans les établissements et à la cantine ». Il « demande aussi des embauches d'agents pour nettoyer plus efficacement les salles. Il faut aussi que la question de l'aération soit revue, en équipant les salles de classe de **purificateurs d'air** ».

Le Snes-FSU avait déjà appelé à la grève, lundi, les enseignants dont l'établissement avait décidé de supprimer les heures banalisées pour organiser l'hommage à Samuel Paty,

### **Eviter que les établissements scolaires deviennent « des foyers de contamination »**

Dans un communiqué publié le 30 octobre, une intersyndicale appelle aussi à « défendre la santé des personnels et des élèves » face à « l'impréparation du ministère ». « Nos organisations sont favorables au maintien de l'ouverture des écoles, collèges et lycées, souligne cette intersyndicale CGT – FO – FSU – SNALC – SUD. Mais pour cela, il faut éviter qu'ils deviennent des foyers de contamination ». Elle déplore des annonces ministérielles « dérisoires et souvent inapplicables », qui « ne sont accompagnées d'aucun moyen supplémentaire ».

L'intersyndicale exige « partout, des mesures réellement protectrices pour les personnels. Cela inclut notamment le **dédoulement des classes** ».

Dans le primaire, plusieurs organisations syndicales ont également lancé une « alerte sociale » pour dénoncer les conditions de cette rentrée. Le SNUipp-FSU, le SE-UNSA, SNUDI-FO, le SGEN-CFDT, CGT Educ'Action et SUD Education déplorent « la gestion de la crise sanitaire par le ministère », qui « conduit à une surcharge de travail et à une mise sous pression intenable pour l'ensemble des personnels épuisés et exaspérés ».

Les organisations réclament des « mesures d'urgence », notamment « la fourniture de masques plus protecteurs et en quantité suffisante pour couvrir le temps de travail et de transport ainsi que l'équipement en purificateurs d'air ».